



L'âge et le niveau d'éducation

L'âge et le niveau d'éducation de votre futur partenaire équin devront être adaptés à l'utilisation prévisionnelle pour un centre de tourisme équestre ou de votre propre niveau équestre pour un particulier.

Le choix d'un jeune cheval et, à fortiori d'un poulain encore non débourré, ne devra se faire qu'à la lumière d'une expérience sûre dans le travail des chevaux, et sera réservé à un professionnel ou un cavalier chevronné, mais également pédagogue et patient (un jeune cheval a besoin d'être pris en main, rassuré et guidé avec tact et cohérence !)



Avant 6 à 8 ans selon sa maturité, son niveau de dressage et d'éducation, le cheval peut avoir des réactions vives et imprévisibles face à certaines situations, et parfois sans "raison apparente"; ce risque (et le risque de chute ou d'accident qui y est lié) n'est jamais exclu avec tout équidé, mais est accentué avec un jeune cheval.

Aussi, il faudra éviter de porter votre choix vers un cheval inexpérimenté si vous êtes vous même débutant, car les déconvenues peuvent être grandes.

Si vous êtes plutôt novice dans la pratique de l'équitation, orientez-vous plutôt vers un cheval mûr, âgé d'une dizaine d'années ou plus, ayant « fait ses classes » auprès d'autres cavaliers et accumulé des expériences variées (un cheval d'âge n'est pas toujours un cheval expérimenté ; il peut avoir passé une dizaine d'années au champ !)



Après 7-8 ans, et à la condition d'avoir été correctement débourré, et avoir vécu des expériences variées et intelligemment conduites par ses "éducateurs", le cheval se stabilise dans ses émotions et réactions, et se montrera plus facile à monter et à vivre au quotidien.

Cependant, cela ne dispense pas son propriétaire de lui offrir une activité régulière, pour que ses besoins de dépense d'énergie ne soient pas trop... anarchiques!